

RE: IMPOTS COLETTE GROS

Expéditeur : Sylvianne Marroffino (sylvianne.marroffino@exco.fr)

À : crobertbethune@yahoo.fr

Date : jeudi 19 janvier 2023 à 10:05 UTC+1

Bonjour Corinne

Pour faire suite à votre demande voici les éléments en ma possession (le reste est aux archives sur un autres sites)

	Impôts dus	Plafonnement
• IFI 2022	103 556€	164 659€
• IFI 2021	112 962€	175 759€
• IFI 2020	109 136€	168 247€
• IFI 2019	55 770€	146 052€
• IFI 2018	117 977€	254 949€
• IFI 2017	118 991€	137 013€

Je reste à votre disposition 618392 1046679

$\Delta 428287,-$

Belle journée

Sylvianne Marroffino

Exco Socodec

Directeur de Missions Expertise Comptable

☎ 03 80 60 99 99

📞 06.74.16.77.75

📍 51 avenue Françoise Giroud | 21000 Dijon

[Continuer la conversation sur Teams](#)

De : Corinne ROBERT-BETHUNE <crobertbethune@yahoo.fr>

Envoyé : mardi 17 janvier 2023 15:05

À : Sylvianne Marroffino <sylvianne.marroffino@exco.fr>

Cc : afgros <afgros@me.com>

Objet : IMPOTS COLETTE GROS

Sylvianne,

Je fais suite à notre entretien téléphonique de ce jour.

Pourriez vous nous dire sur chacune des 6 dernières années celles pour lesquelles (ou laquelle) Colette a bénéficié du bouclier.

Si elle n'a pas bénéficié de ce bouclier avez vous le moyen informatique rapide de nous donner la différence entre sa taxation totale et le bouclier.

Son Notaire demande ces éléments afin de mieux appréhender les risques éventuels liés aux valeurs retenues par Maître Royer.

Je vous remercie d'avance de me transmettre ces éléments demain matin (j'ai moi même été informée tardivement).

Bien cordialement.

Corinne